

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01022

Numéro SIREN : 395 251 994

Nom ou dénomination : S 2 F ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2021 sous le numéro de dépôt 41850

SAS S2F ASSOCIES

26/28 rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

APE : 6920Z

Siret : 39525199400053

BUREAU LEVALLOIS-PERRET

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Bilan synthétique	4
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	20
<i>Autres informations</i>	21

SAS S2F ASSOCIES

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				1 990
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 675 851	6 805	2 682 656	2 612 644
Chiffre d'affaires net	2 675 851	6 805	2 682 656	2 614 634
Production stockée			-37 169	69 800
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			34 794	3 570
Autres produits			10	14
Total produits d'exploitation (I)			2 680 291	2 688 019
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 141 647	1 112 132
Impôts, taxes et versements assimilés			54 989	45 634
Salaires et traitements			903 519	863 151
Charges sociales			382 930	364 126
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 953	34 755
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 017	11 246
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			35 122	44
Total charges d'exploitation (II)			2 559 177	2 431 087
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			121 114	256 932
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			33 566	19 292
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			33 566	19 292
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 762	2 579
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 762	2 579
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			30 804	16 713
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			151 918	273 645

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	150	5 275
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	150	5 275
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-150	-5 275
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	33 233	67 168
Total des produits (I+III+V+VII)	2 713 857	2 707 311
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 595 322	2 506 109
BENEFICE OU PERTE	118 535	201 202
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 606	

Bilan synthétique

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	54 868	54 868		139
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	396 276	311 393	84 883	96 298
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Prêts				4 000
Autres immobilisations financières	23 618		23 618	18 899
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	838 723	366 262	472 461	483 297
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En-cours de production (biens et services)	158 785		158 785	195 954
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 151 781	28 834	1 122 947	962 220
Autres créances	80 117		80 117	31 185
Divers				
Disponibilités	520 598		520 598	241 385
Charges constatées d'avance (3)	19 128		19 128	32 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 930 409	28 834	1 901 575	1 463 472
TOTAL GENERAL	2 769 131	395 096	2 374 036	1 946 769

Bilan synthétique

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	118 535	201 202
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	746 134	828 800
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 196	24 808
Emprunts et dettes financières diverses (3)	592 245	165 897
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 554	158 482
Dettes fiscales et sociales	493 269	472 217
Autres dettes	1 272	34 915
Produits constatés d'avance (1)	288 366	261 650
TOTAL DETTES	1 627 902	1 117 969
TOTAL GENERAL	2 374 036	1 946 769
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 117 969
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 627 902	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	54 868	54 868		139
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	396 276	311 393	84 883	96 298
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				4 000
Autres immobilisations financières	23 618		23 618	18 899
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	838 723	366 262	472 461	483 297
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	158 785		158 785	195 954
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 151 781	28 834	1 122 947	962 220
Autres créances	80 117		80 117	31 185
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	520 598		520 598	241 385
Charges constatées d'avance (3)	19 128		19 128	32 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 930 409	28 834	1 901 575	1 463 472
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 769 131	395 096	2 374 036	1 946 769
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	118 535	201 202
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	746 134	828 800
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 196	24 808
Emprunts et dettes financières diverses (3)	592 245	165 897
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 554	158 482
Dettes fiscales et sociales	493 269	472 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 272	34 915
Produits constatés d'avance (1)	288 366	261 650
TOTAL DETTES	1 627 902	1 117 969
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 374 036	1 946 769
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 117 969
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 627 902	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS S2F ASSOCIES

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS S2F ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 2 374 036 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 535 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement n°2018-01 du 20 avril 2018, homologué par arrêté du 8 octobre 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG), homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), applicable aux exercices clos le 31 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

3 ANS

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer

Règles et méthodes comptables

les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 868			54 868
Immobilisations incorporelles	54 868			54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 349			240 349
- Matériel de transport		20 316		20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	134 529	1 082		135 611
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	374 878	21 398		396 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	363 960			363 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 899	719		23 618
Immobilisations financières	386 859	719		387 578
ACTIF IMMOBILISE	816 605	22 117		838 723

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 398	719	22 117
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		21 398	719	22 117
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASCO 92300 LEVALLOIS-PERRET	50 000	114 165	100,00	33 566
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	363 960	363 960			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 729	139		54 868
Immobilisations incorporelles	54 729	139		54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	162 508	21 567		184 075
- Matériel de transport		926		926
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 072	10 321		126 393
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	278 580	32 813		311 393
ACTIF IMMOBILISE	333 309	32 953		366 262

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 274 644 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 618		23 618
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 151 781	1 151 781	
Autres	80 117	80 117	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 128	19 128	
Total	1 274 644	1 251 026	23 618
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 000		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	79 882
AVOIRS NON PARVENUS	8 389
Total	88 271

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 Euros décomposé en 450 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 960			3 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 960			3 960
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 627 902 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 196	5 196		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 554	247 554		
Dettes fiscales et sociales	493 269	493 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	593 517	593 517		
Produits constatés d'avance	288 366	288 366		
Total	1 627 902	1 627 902		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	19 612			
(**) Dont envers les associés	665			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 665 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURS FACTURES NON PARVENUES	6 810
FNP GI GROUPE	121 302
PROVISION CP	101 280
FRAIS COLLABORATEURS	2 330
PROVISION PRIMES A PAYER	16 430
PROVISION CHARGES S/CP	43 523
CHARGES SOCIALES A PAYER	7 394
TAXES A PAYER	2 145
PROV TAXE APPRENTISSAGE	1 441
PROV FORMAT. PROF. CONTIN	3 433
DEVELOPPEMENT DU PARITARISME	775
EFFORT CONSTRUCTION	2 463
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	1 272
Total	310 597

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	17 387		
CCA GROUPE AFIGEC	1 741		
Total	19 128		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	288 366		
Total	288 366		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2020
PRESTATION DE SERVICE	2 682 655
TOTAL	2 682 656

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	151 918	33 233	118 685
+ Résultat exceptionnel	-150		-150
- Participations des salariés			
Résultat comptable	151 768	33 233	118 535
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS S2F ASSOCIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AFIGEC.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 24 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Total	24	

**AFIGEC Levallois**

26-28 rue Marius Aufan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux

51 boulevard Sainte- Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville

11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer

Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre

32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur

5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

S 2 F ASSOCIES
S 2 F
Société par actions simplifiée au capital de 9 000 euros
Siège social : 26-28 rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS PERRET
392 251 994 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 118 535,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 118 535,06 euros

A titre de dividendes 118 535,06 euros
Soit 263,41 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour, dans les délais légaux.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 263,41 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 118 271,65 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Distribution exceptionnelle de dividende suivant l'Assemblée générale du 29 juin 2018

141 750 euros, soit 315 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 315 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 141 435 euros.

- Exercice clos le 30 septembre 2018 :
84 215 euros, soit 187,14 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187,14 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 84 027,85 euros
- Exercice clos le 30 septembre 2019 :
201 22 euros, soit 447,11 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 447,11 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 754,88 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Luc FLUCK



S2F ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 9 000 €

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 30 septembre 2020



S2F ASSOCIES

26 – 28, rue Marius Auphan
92300 LEVALLOIS-PERRET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S2F ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

S2F ASSOCIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 30 septembre 2020.

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 mars 2021

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés


Julie GALORHE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Déprecations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	54 868	54 868		139
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	396 276	311 393	84 883	96 298
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				4 000
Autres immobilisations financières	23 618		23 618	18 899
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	838 723	366 262	472 461	483 297
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	158 785		158 785	195 954
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 151 781	28 834	1 122 947	970 607
Autres créances	80 117		80 117	31 185
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	520 598		520 598	241 385
Charges constatées d'avance (3)	19 128		19 128	32 728
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 930 409	28 834	1 901 575	1 471 859
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 769 131	395 096	2 374 036	1 955 156

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

30/09/2020

30/09/2019

CAPITAUX PROPRES

Capital	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	118 535	201 202
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	746 134	828 800

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 196	24 808
Emprunts et dettes financières diverses (3)	592 245	165 897
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 554	158 482
Dettes fiscales et sociales	493 269	471 996
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 272	43 523
Produits constatés d'avance (1)	288 366	261 650
TOTAL DETTES	1 627 902	1 126 356
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 374 036	1 955 156

(1) Dont à plus d'un an (a)		1 126 356
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 627 902	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				1 990
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 675 851	6 805	2 682 656	2 612 644
Chiffre d'affaires net	2 675 851	6 805	2 682 656	2 614 634
Production stockée			-37 169	69 800
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			34 794	3 570
Autres produits			10	14
Total produits d'exploitation (I)			2 680 291	2 688 019
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 141 647	1 112 132
Impôts, taxes et versements assimilés			54 989	45 634
Salaires et traitements			903 519	863 151
Charges sociales			382 930	364 126
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 953	34 755
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 017	11 246
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			35 122	44
Total charges d'exploitation (II)			2 559 177	2 431 087
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			121 114	256 932
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			33 566	19 292
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			33 566	19 292
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 762	2 579
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 762	2 579
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			30 804	16 713
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			151 918	273 645

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	150	5 275
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	150	5 275
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-150	-5 275
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	33 233	67 168
Total des produits (I+III+V+VII)	2 713 857	2 707 311
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 595 322	2 506 109
BENEFICE OU PERTE	118 535	201 202
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 606	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS S2F ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 2 374 036 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 535 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement n°2018-01 du 20 avril 2018, homologué par arrêté du 8 octobre 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG), homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), applicable aux exercices clos le 31 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 3 ANS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,59 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE 2019

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 5 215€ H.T.

L'exercice est marqué par la pandémie liée à la Covid-19. Face à cette crise sanitaire mondiale sans précédent, la sécurité de ses collaborateurs et sous-traitants, ainsi que la continuité des services auprès des clients, ont été les priorités de la Société.

La Société a maintenu son activité pendant l'exercice écoulé en ayant recours au télétravail dès le 16 mars 2020.

L'évènement ne remet pas en cause la continuité de l'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 868			54 868
Immobilisations incorporelles	54 868			54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 349			240 349
- Matériel de transport		20 316		20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	134 529	1 082		135 611
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	374 878	21 398		396 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	363 960			363 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 899	719		23 618
Immobilisations financières	386 859	719		387 578
ACTIF IMMOBILISE	816 605	22 117		838 723

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 398	719	22 117
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		21 398	719	22 117
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Pour les immobilisations financières, les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode des discounted cash flow DCF.

Les titres n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASCO 92300 LEVALLOIS-PERRET	50 000	83 597	100,00	2 998
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	363 960	363 960	16 517		33 566
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 729	139		54 868
Immobilisations incorporelles	54 729	139		54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	162 508	21 567		184 075
- Matériel de transport		926		926
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 072	10 321		126 393
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	278 580	32 813		311 393
ACTIF IMMOBILISE	333 309	32 953		366 262

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10- paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 274 644 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 618		23 618
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 151 781	1 151 781	
Autres	80 117	80 117	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 128	19 128	
Total	1 274 644	1 251 026	23 618
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 000		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	79 882
AVOIRS NON PARVENUS	8 389
Total	88 271

Notes sur le bilan

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 2 606 Euros

	Montant
INTERETS SUR COMPTE COURANT AFIGEC	2 606
TOTAL	2 606

Taux de capitalisation retenu : 1,00 %

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 9 000,00 Euros décomposé en 450 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/03/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	201 202
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	201 202
Affectations aux réserves	
Distributions	201 202
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	201 202

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2020
Capital	9 000				9 000
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves généralés	613 438				613 438
Résultat de l'exercice	201 202	-201 202	118 535	201 202	118 535
Dividendes		201 202			
Provisions réglementées	3 960				3 960
Total Capitaux Propres	828 800		118 535	201 202	746 134

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 960			3 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 960			3 960

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 627 902 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 196	5 196		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 554	247 554		
Dettes fiscales et sociales	493 269	493 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	593 517	593 517		
Produits constatés d'avance	288 366	288 366		
Total	1 627 902	1 627 902		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 19 612

(**) Dont envers les associés 665

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 665 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURS FACTURES NON PARVENUES	6 810
FNP GI GROUPE	121 302
PROVISION CP	101 280
FRAIS COLLABORATEURS	2 330
PROVISION PRIMES A PAYER	16 430
PROVISION CHARGES S/CP	43 523
CHARGES SOCIALES A PAYER	7 394
TAXES A PAYER	2 145
PROV TAXE APPRENTISSAGE	1 441
PROV FORMAT. PROF. CONTIN	3 433
DEVELOPPEMENT DU PARITARISME	775
EFFORT CONSTRUCTION	2 463
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	1 272
Total	310 597

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	17 387		
CCA GROUPE AFIGEC	1 741		
Total	19 128		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	288 366		
Total	288 366		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2020
PRESTATION DE SERVICE	2 682 655
TOTAL	2 682 656

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	151 918	33 233	118 685
+ Résultat exceptionnel	-150		-150
- Participations des salariés			
Résultat comptable	151 768	33 233	118 535

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS S2F ASSOCIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AFIGEC.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements majeurs post clôture de nature à impacter de manière significative les comptes de l'exercice clos au 30/09/2020.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 24 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Total	24	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 53 724 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits

*Actualisation

*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

* salaire mensuel estimé à fin de carrière

* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{\text{puissance}} - \text{horizon}$, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 0.59 %
- Départ volontaire du salarié à 65 ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2019.

 Autres informations

- Evolution salariale 1% par an.